

OBJET DE LA REUNION

Approbation du procès-verbal de la séance du

Questions Orales
Questions Diverses

Fait à Brétigny-sur-Orge,

Nicolas MÉARY
Le Maire

REPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. L.2121-7, L.2121-10 à L.2121-12, L.2121-17
L.2122-7-2, L.2122-10 à L.2122-12 du CGCT)

Le Conseil Municipal de la commune
de Brétigny-sur-Orge se réunira,

le Jeudi 23 juillet 2020
à 20 H 30

à la salle « Maison Neuve »
(Accès par le parking Norauto-Auchan)

En raison de l'état d'urgence sanitaire, la séance se déroulera sans public et sera retransmise en direct sur internet.